

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Direction générale de l'enseignement et de la recherche
Service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
Sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche
Bureau des formations de l'enseignement supérieur

Adresse : 1ter, avenue de Lowendal
75700 PARIS 07 SP

Suivi par : Christine Rousseau
Tél : 01 49 55 51 91
Fax : 01 49 55 50 68
Mel : christine.rousseau01@agriculture.gouv.fr

NOTE DE SERVICE
DGER/SDESR/N2012-2131
Date: 20 novembre 2012

Date de mise en application : immédiate

Date limite de réponse : **4 janvier 2013**

 Nombre d'annexe : 1

Le Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
à

Messieurs les directeurs régionaux de l'alimentation, de
l'agriculture et de la forêt

Messieurs les directeurs des établissements d'enseignement
supérieur publics

Objet : Cycle de formation continue des enseignants-chercheurs des établissements publics de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysager

Résumé : Cette note de service indique le contenu des différentes sessions du cycle de formation mis en place pour les enseignants-chercheurs, les modalités d'inscription, les dates et lieux des sessions

Mots-clés : Enseignement supérieur, enseignants-chercheurs, formation continue, méthodes pédagogiques

Destinataires

Pour exécution :

- Administration centrale-DGER
- Etablissements publics d'enseignement supérieur agricole

Pour information :

- CNESERAAV
- DRAAF

Cette note présente le dispositif de formation continue qui est proposé aux enseignants chercheurs des établissements d'enseignement supérieur publics du Ministère de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt au titre de année 2013.

Cette formation, qui a pour objectif de donner aux intéressés les référentiels pédagogiques nécessaires à l'exercice de leurs missions d'enseignement, est un outil au service de la communauté de l'enseignement supérieur agronomique, agroalimentaire, paysager et vétérinaire ; elle est connue de tous les acteurs de cette communauté : non seulement les enseignants mais aussi les différents responsables au sein des établissements, ainsi que la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministère chargé de l'agriculture (CNECA).

Elle fait l'objet d'une évaluation, d'une part, par les participants à l'issue de la tenue de chacun des modules qu'elle comprend, d'autre part, au niveau national par les responsables du dispositif.

I. Public

Le cycle de formation est proposé, dans l'ordre de priorité suivant :

1. aux enseignants-chercheurs recrutés au titre des années universitaires 2010/2011 et 2011/2012 (maîtres de conférence et professeurs).
2. aux enseignants, recrutés au cours des cinq années précédentes, ayant intégré pour la première fois le dispositif d'enseignement supérieur du ministère chargé de l'agriculture et n'ayant pas suivi ce cycle.
3. aux enseignants ayant une ancienneté supérieure.

Les directeurs d'établissements jouent un rôle moteur pour le suivi de cette formation :

- en assurant une large diffusion de la présente note dans leur établissement (auprès des personnels concernés, des instances où ceux-ci sont représentés ainsi que des responsables de département),
- en facilitant l'adaptation des emplois du temps des stagiaires afin de leur permettre de suivre la totalité de la formation comme ils sont tenus de s'y engager au moment de l'inscription.

Si parmi les candidatures retenues sont enregistrées des annulations pour cas de force majeure ou désistement, les places libérées seront proposées aux éventuels candidats inscrits sur une liste complémentaire par ordre de priorité fixé en accord avec les différents établissements (l'organisation des sessions est décrite en 3.1 infra).

II. Objectifs généraux

L'analyse des missions pédagogiques des enseignants-chercheurs dans un établissement d'enseignement supérieur, permet d'identifier trois types de compétences liées au processus pédagogique : « analyser », « évaluer », « enseigner » .

Le présent cycle de formation vise à développer les compétences pédagogiques indiquées ci-dessous :

"ANALYSER" :

a) Comprendre les stratégies d'apprentissage des étudiants et des stagiaires

- disposer des connaissances de base en psychologie cognitive,
- comprendre l'engagement et la motivation des étudiants dans la formation et les apprentissages.

b) Différencier et ajuster deux processus : apprendre et enseigner

- connaître les différents courants pédagogiques et la place de l'apprenant en leur sein,
- identifier les besoins en formation initiale et continue des professionnels à former dans sa discipline,
- définir et hiérarchiser les objectifs d'apprentissage s'y rapportant,
- concevoir un programme de formation,
- adopter une méthodologie pour préparer une séquence pédagogique,
- prévoir la stratégie pédagogique de l'équipe et les contraintes locales en fonction des objectifs et du public visés,

c) Réfléchir sur les savoirs

- l'histoire et la philosophie des sciences et des techniques,
- actualiser son enseignement en liaison étroite avec l'évolution des connaissances et des besoins de formation.

"EVALUER"

- Evaluer les politiques de formation, les pratiques d'enseignement, les étudiants (VAE, VES, ECTS)**
- Construire les outils d'évaluation d'apprentissage**
 - les utiliser de façon pertinente.
- Evaluer son enseignement**
 - évoluer dans ses pratiques pédagogiques.

Les apports de la formation sont ensuite mobilisés dans un **projet pédagogique personnel** que l'enseignant-chercheur doit réaliser et présenter par oral dans les quelques mois qui suivent la formation.

Le projet pédagogique personnel fait partie intégrante de la formation ; il est choisi sur un thème libre en accord avec les formateurs. Il permet l'application concrète des notions vues dans les 3 modules précédents et la soutenance orale permet une discussion approfondie sur les facilités ou difficultés rencontrées dans leur mise en œuvre, ou les autres choix qui auraient pu être faits, etc.. Le 4ème module est constitué des soutenances orales de projets **devant l'ensemble des participants à la formation**.

Cette dernière ne sera pas validée si le projet n'est pas réalisé et soutenu par oral.

Suivant l'avis de spécialistes en sciences de l'éducation, la formation s'appuie sur le principe d'alignement pédagogique permettant d'organiser un enseignement de façon cohérente. Il s'agit de la mise en cohérence des objectifs d'apprentissage, des méthodes pédagogiques et de l'évaluation. De fait la réflexion et la formation sont plus efficaces en fonctionnant selon l'ordre suivant : quels objectifs d'apprentissage ? Quels modes d'évaluation ? Quelles méthodes pédagogiques ?

Les modules de formation seront donc déroulés dans l'ordre : analyser, évaluer, enseigner..

"ENSEIGNER":

- Utiliser des méthodes pédagogiques diversifiées**
 - maîtriser les différentes méthodes (interactives, participatives, cours en amphi, initiation à la démarche de projet, etc.)
 - encadrer les étudiants dans leurs travaux personnels (mémoires de stage, de fin d'année...).
- Maîtriser les différents supports pédagogiques**
 - s'approprier l'évolution des techniques pédagogiques sur tous supports en intégrant les nouvelles technologies et la formation à distance.
- Adapter son enseignement en fonction des objectifs à atteindre et des publics à former (licence, master, doctorat, ingénieur, vétérinaire, paysagiste)**

III. Organisation de la formation

Les dossiers de demande (ainsi qu'un CV de 2 pages maximum joint à la demande) sont étudiés au niveau des établissements organisateurs. La liste des candidats sera transmise à la Direction générale de l'enseignement et de la recherche, Service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Sous- direction de l'enseignement supérieur et de la recherche

Bureau des formations de l'enseignement supérieur.

L'inscription s'entend pour la totalité du cycle de formation

Date limite d'inscription : 4 janvier 2013

3.1 Répartition des stagiaires

La formation se déroule sur 2 centres de formation et doit respecter le programme qui est établi nationalement en collaboration entre AgroParisTech, l'ENFA, Agrosup Dijon et ONIRIS. Les stagiaires d'AgroParisTech et de l'ENFA s'inscrivent respectivement dans leur centre, les autres ont le choix entre l'un des 2 centres :

AgroParisTech ou ENFA

Un minimum de 8 participants est nécessaire pour l'organisation d'un cycle, l'objectif visé étant d'une quinzaine de participants par session.

L'inscription doit se faire dans l'un des 2 centres au choix.

A noter : les frais de déplacements et d'hébergement des stagiaires sont à la charge de l'établissement d'origine des EC et non à la charge des établissements organisateurs des formations.

3-2 L'équipe d'animation

Une équipe, désignée par les directeurs des établissements partenaires, met en œuvre le cahier des charges pour la formation. Elle assure la cohésion pédagogique de l'ensemble des interventions, les ancrant fortement dans le contexte d'un enseignement professionnalisant, centré sur l'acquisition des compétences.

Elle a en charge, notamment :

- de contacter les intervenants (les animateurs de l'équipe peuvent eux-mêmes être intervenants),
- de s'assurer de la conformité des sessions de formation au cahier des charges,
- d'assurer un suivi personnalisé lors de la conduite des projets personnels,
- d'organiser l'évaluation de chaque session, et rédiger le compte-rendu de l'évaluation du cycle de formation.

Noms des animateurs	Etablissement des animateurs	Téléphone	Mel des animateurs
Cécile Gardies Responsable administrative	ENFA	05 61 75 34 27	Cecile.gardies@educagri.fr
Jean-François Marcel Responsable scientifique	ENFA	05 61 75 32 81	Jean-francois.marcel@educagri.fr
Isabelle Fabre Responsable pédagogique	ENFA	05 61 75 34 24	Isabelle.fabre@educagri.fr
Geneviève David	AgroParisTech	01 30 81 59 52	genevieve.david@agroparistech.fr

3-3 La logistique

La logistique sera assumée par 2 sites :

- gestion des inscriptions et communication des listes à l'administration centrale,
- gestion des convocations,
- organisation du stage (lieux des stages, réservation de salles, matériel nécessaire : salles équipées d'ordinateurs, rétroprojecteurs.. .),
- budget : frais de gestion de conventions, déplacements, hébergement....,
- liaison avec l'administration centrale pour les remontées des évaluations qualitatives et budgétaires (compte-rendu financier).

Etablissements support	Contacts	Téléphone	Mel
ENFA	Cécile Gardies	05 61 75 34 27	Cecile.gardies@educagri.fr
AgroParisTech	Emmanuelle Clavert	01 30 81 59 15	emmanuelle.clavert@agroparistech.fr

3-4 Les méthodes pédagogiques employées

Le choix des méthodes pédagogiques utilisées pour cette formation relève de la concertation entre les différents centres de formation définis par le Ministère, avec une nécessaire marge de manœuvre au sein de chaque centre. On soulignera néanmoins que pour assurer la crédibilité et la pérennité de la formation il convient de :

- varier les méthodes pédagogiques employées et inclure une part importante de méthodes actives (travaux en groupe et travaux personnels), afin de sensibiliser les enseignants-chercheurs à ces méthodes, en testant l'intérêt sur eux-mêmes,
- sélectionner les formateurs sur la base de qualités pédagogiques et de compétences en sciences de l'éducation.

IV Le contenu pédagogique du cycle de formation

Pédagogie universitaire : analyse des pratiques de l'enseignement supérieur agricole.

Le dispositif de formation se base sur une modalité principale : l'analyse des pratiques. Les pratiques pédagogiques des enseignants chercheurs constituent l'épicentre des contenus de formation. Ces pratiques, enregistrées et mutualisées, font l'objet de démarche d'analyse systématique mobilisant des cadres théoriques et des concepts issus de différentes disciplines contributives (Sciences de l'éducation, didactiques, ergonomie, linguistique, Sciences de l'information et de la communication ...).

Ce dispositif se base sur un engagement, une assiduité et une participation active des enseignants chercheurs et vise à développer des compétences de réflexivité facilitant l'adaptation à un contexte professionnel (l'ESA) très évolutif (publics, formations, dispositifs, modalités pédagogiques, etc.).

4.1 Module 1 : « analyser » -Pédagogie universitaire, élément de cadrage

Guide des thèmes à traiter :

- les sciences cognitives : perception, mémoire, raisonnement,
- le rapport au savoir des étudiants,
- les stratégies d'apprentissage chez les étudiants,
- la motivation et l'attention,
- les grands courants de la pédagogie,
- l'histoire des sciences-épistémologie,
- la définition d'une stratégie de formation : définition, formulation et hiérarchisation des objectifs d'apprentissage et démarche de traitement didactique.

Sites	Dates prévisionnelles	Lieux
ENFA	Du 28 janvier au 1 ^{er} février 2013	Toulouse
AgroParisTech	Du 27 mai au 31 mai 2013	Paris

4.2 Module 2 : « évaluer » - Analyse des pratiques pédagogiques

Guide des thèmes à traiter :

- les principes généraux de l'évaluation,
- l'étude comparée des différents outils d'évaluation,
- la conception de tests d'évaluation en rapport avec les objectifs d'apprentissage,
- l'évaluation prédictive et le recrutement,
- les systèmes de notation,
- l'analyse des causes d'échecs, l'évaluation formative,
- l'évaluation en situation professionnelle, l'évaluation des compétences,
- l'évaluation de l'enseignement,

- l'évaluation de l'évaluation,
- l'évaluation des enseignants,

Sites	Dates prévisionnelles	Lieux
ENFA	Du 8 au 12 avril 2013	Toulouse
AgroParisTech	Du 17 juin au 21 juin 2013	Paris

4.3 Module 3 : « enseigner » - analyse des pratiques pédagogiques

Guide des thèmes à traiter :

- les méthodes pédagogiques, affirmatives, participatives et actives,
- les principes généraux de communication et de l'animation de groupes d'étudiants,
- les moyens d'améliorer la communication,
- la maîtrise de l'auditoire,
- l'utilisation des outils pédagogiques (tableau, diapos, rétroprojecteur,...),
- l'usage des technologies d'information et de communication (TIC) dans l'enseignement.

Sites	Dates prévisionnelles	Lieux
ENFA	Du 27 au 31 mai 2013	Toulouse
AgroParisTech	Du 30 septembre au 4 octobre 2013	Paris

4.4 Projet pédagogique personnel

Le thème est choisi lors du module 1 ou 2, présenté et discuté lors du module 2 ou 3, il est mené à terme et présenté par oral avant la fin de l'année 2013.

Sites	Dates prévisionnelles	Lieux
ENFA	Du 8 au 10 juillet 2013	Toulouse
AgroParisTech	Du 19 au 22 novembre 2013	Paris

V- Participation des établissements au coût de la formation

Pour une réelle implication tant des stagiaires que des établissements, il est demandé à ceux-ci de participer au coût pédagogique de la formation à hauteur de **500 euros par stagiaire**, en sus des frais de déplacement, à verser au plus tard fin du 1^{er} semestre 2013.

VI- Recommandations

- 6.1** Les directeurs devront promouvoir auprès des enseignants-chercheurs concernés de leur établissement cette formation tout en prenant les dispositions nécessaires pour faciliter leur participation à la formation. Ils veilleront à ce que les demandes d'inscription puissent parvenir *avant la clôture des inscriptions* à l'établissement support.
- 6.2** Dans la demande d'inscription établie sur le modèle annexé à la présente note, dont le recto et le verso sont indissociables, la mention relative à l'obligation de suivre le cycle de formation dans son intégralité doit être signée par le candidat.
- 6.3** Les attestations de suivi de la formation, qui seront délivrées par la DGER sur présentation d'un état établi par l'établissement organisateur, seront utilement jointes au rapport d'activité des intéressés lors d'examen de leur dossier par la CNECA.
- 6.4** Les établissements organisateurs établiront à l'issue du stage un rapport sur l'organisation, la tenue, les éventuels problèmes rencontrés lors de la mise en place et du déroulement du stage. Ces rapports seront transmis à la DGER .

La chef du Service de l'Enseignement Supérieur, de la
Recherche et de l'Innovation

Valérie BADUEL

Actions de formation des personnels - Demande d'inscription

Il est rappelé aux agents que la présente fiche doit être transmise au responsable hiérarchique, puis, une fois visée, au correspondant ou responsable local de formation

Cadre réservé au demandeur	
NOM (M Mme) :	Direction :
Prénom :	Service :
Catégorie :	Adresse administrative :
Grade :	Poste téléphonique :
	Mél :
Descriptif des fonctions exercées :	Intitulé de l'action demandée :
Motivations de la demande : <input type="checkbox"/> adaptation à l'emploi <input type="checkbox"/> promotion individuelle (concours) <input type="checkbox"/> culture générale <input type="checkbox"/> formation qualifiante (projet individuel) <input type="checkbox"/> réorganisation du service <input type="checkbox"/> projet de service <input type="checkbox"/> autre raison (à préciser) :	Centre : <input type="checkbox"/> AgroParisTech <input type="checkbox"/> ENFA Dates des modules : Ma candidature implique en cas d'acceptation que je suive le cycle de formation dans son intégralité Date : Signature

ATTENTION : L'ensemble des rubriques doivent être renseignées par le demandeur.

Cadre réservé à l'administration	
Visa du correspondant ou responsable local de la formation :	
Avis du chef de service	Visa de l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de déplacement (transport et indemnités de mission)
<input type="checkbox"/> favorable	<input type="checkbox"/> défavorable <input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> Motifs du refus <input type="checkbox"/> Contraintes organisationnelles <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Inadéquation au plan de formation du service <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Inadéquation au plan de formation de l'agent <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Contraintes budgétaires <input type="checkbox"/> Date : <input type="checkbox"/> Autres raisons (à préciser) <input type="checkbox"/> Signature :
Date :	Signature :

Cadre réservé à la structure organisatrice

- la candidature du demandeur a été retenue pour l'action demandée
 - il recevra prochainement toutes les informations nécessaires quant à son déroulement
 - vous trouverez ci-joint toutes les informations nécessaires à son déroulement

- la candidature du demandeur n'a pu être retenue pour l'action demandée pour le motif suivant
 - inscription hors délai
 - excédent de candidatures
 - annulation du stage ou report du stage
 - inadéquation de la demande avec les objectifs de l'action
 - autres raisons (à préciser) :

A....., le

Signature du responsable de la structure organisatrice

ATTENTION : L'ensemble de la fiche d'inscription doit être renseigné.